PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 9 FÉVRIER 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget 2023 du conseil municipal, tenue le 9 février 2023 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore

Lors de cette séance, étaient présents :

- la conseillère madame Mélissa Morin
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode est aussi présente.

Les conseillères mesdames Nathalie Lanthier et Valérie Camiré sont absentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance extraordinaire du budget du 9 février 2023 à 19 h 35.

2023-02-01 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la Loi.

Le maire David McKay demande à madame Danielle Glode, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, de procéder à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du budget 2023
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023
4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour 2023-2024-2025
5. **Période de questions portant seulement sur le budget 2023**
6. Levée de la séance extraordinaire du budget 2023

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2023-02-02 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2023 au montant de 1 961 991 $.

SOMMAIRE DES REVENUS	**MONTANT $**
Taxes	1 756 797
Compensations tenant lieu de taxes	9 000
Transferts	147 814
Services rendus - Sécurité incendie	10 000
Imposition de droits, amendes et pénalités	37 380
Autres revenus	1 000
TOTAL DES REVENUS	**1 961 991**

SOMMAIRE DES CHARGES	
Administration générale	473 895
Sécurité publique	
Police	161 694
Sécurité incendie	202 878
Sécurité civile	22 560
Transport - réseau routier	
Voirie municipale	214 890
Enlèvement de la neige	433 800
Éclairage des rues	5 000
Hygiène du milieu	
Égouts - Dalhousie	22 578
Égouts - Saint-Télesphore	27 278
Matières résiduelles	129 863
Cours d'eau	34 499
Santé et bien-être - Logement social	6 986
Urbanisme et mise en valeur du territoire	87 922
Loisirs, culture et vie communautaire	
Centre communautaire	29 050
Patinoire	10 150
Parcs et terrains de jeux	49 503
Fêtes diverses	6 700
Bibliothèque	1 500
Culture	4 245
Frais de financement	8 600
TOTAL DES CHARGES	**1 933 591**

Excédent avant conciliation	**28 400**
Remboursement de capital sur la dette	28 400
Excédent de l'exercice	**0 $**

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2023-02-03 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR 2023-2024-2025**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations de 2023-2024-2025.

	2023	2024	2025
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	**$**	**$**	**$**
Infrastructures	884 000		
Bâtiments	307 500		
Terrain	4 000		
Équipements	176 593	15 000	15 000
Équipements de bureau	20 000	2 500	2 500
Parcs	3 500		
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**1 395 593**	**17 500**	**17 500**
Fonds de roulement 3 ans	8 500		
Fonds de roulement 5 ans	57 970	2 500	2 500
Fonds de roulement 10 ans	119 500	5 000	5 000
Excédent non affecté	951 500	10 000	10 000
Subvention	134 659		
Excédent affecté – Égouts Dalhousie	8 000		
Excédent affecté – Égouts Saint-Télesphore	15 123		

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SEULEMENT SUR LE BUDGET

Aucune question.

2023-02-04 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET 2023**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond

ET RÉSOLU QUE la séance extraordinaire du budget du 9 février 2023 soit levée à 19 h 48.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____
David McKay, maire

_____
Danielle Glode
Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim